

Le Lycée Molière est une association sans but lucratif aux termes du droit belge. Établissement d'enseignement homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les six années du secondaire, il ne bénéficie néanmoins d'aucun subside public. L'intégralité de ses frais de fonctionnement est donc couverte par les frais de scolarité (minervals) payés par les familles d'élèves ou les employeurs.

Désireux d'ouvrir au plus grand nombre la spécificité de son enseignement et en accord avec les valeurs de son projet pédagogique, il laisse aux familles pour lesquelles le paiement du minerval dans son intégralité poserait des difficultés, la possibilité de solliciter auprès des administrateurs de l'asbl une demande de réduction de minerval.

Cette demande est à introduire auprès du secrétariat avant le 31 août précédant l'année scolaire pour laquelle la réduction est sollicitée et sera composée du document repris sous rubrique complété ainsi que de l'ensemble des annexes qu'il indique.

Demande de réduction de minerval

Pour l'année scolaire 20...../20.....

Constitution du dossier :

- Partie 1 - Informations sur la famille
- Partie 2 - Motivation financière
- Partie 3 - Motivations d'un autre ordre
- Partie 4 - Demande de réduction
- Documents à joindre impérativement à la demande

Partie 1 - Informations sur la famille

	Nom	Lien avec l'enfant	Employeur
Parent 1			
Parent 2			



	Nom de l'enfant pour lequel la réduction de minerval est demandée	Date de naissance	Année scolaire pour laquelle la réduction de minerval est demandée
Enfant 1			
Enfant 2			
Enfant 3			
Enfant 4			

Partie 2 - Motivation financière

Déclaration de revenus

1. Revenus annuels nets du travail

Parent 1 (nom et montant) :

Parent 2 (nom et montant) :

2. Revenus annuels d'une autre nature

Revenus locatifs :

Revenus de titres, valeurs et obligations :

3. Avantages en nature

Logement fourni par l'employeur Oui Non

Voiture de société Oui Non

Paiement des frais de scolarité par l'employeur Oui Non

4. Patrimoine

Actions et obligations :



Patrimoine immobilier (estimation au cours du marché) :.....

Autres :

5. Passif

Hypothèque (montant total dû restant) :.....

Dettes d'une autre nature (montant total) :

Partie 3 - Motivations d'un autre ordre

Veillez indiquer ici (ou joindre une page au dossier si nécessaire) toutes motivations d'un ordre autre que financier susceptibles d'éclairer le comité sur les raisons pour lesquelles vous désirez inscrire votre enfant au Lycée Molière :

Partie 4 - Demande de réduction

Montant de la réduction annuelle de minerval demandée (sur un montant de 9000 ou 9500 euros, à l'exclusion des frais scolaires de 500 euros), en chiffres et en lettres :

LYCEE MOLIÈRE
Av. Franklin Roosevelt, 21
1050 Bruxelles
02/347 32 23



Documents à joindre impérativement à la demande :

- Avertissement-extrait de rôle de la dernière année civile (document attestant des impôts versés)
- Fiches de salaire du ménage des trois derniers mois
- Déclaration de l'employeur mentionnant le montant de son intervention dans la scolarité **ou l'absence d'intervention**
- En cas de travail indépendant : comptabilité de la dernière année civile